

Le cours vise à renforcer la participation des femmes et des jeunes dans le processus de consolidation de la transition démocratique de la Tunisie.

Il est organisé par l'Université de Sienne (Italie), la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Sousse et l'Association tunisienne de droit constitutionnel.

Où: Kasserine, Maison des Jeunes

Quand: à partir de 4 novembre 2017 pour 10 semaines.

La présentation du cours aura lieu le samedi 28 octobre à 15 heures.

Coordinateur local : Mme. Amel Rabhi

Coordinateur didactique : M. Giammaria Milani

Responsable scientifique : Prof. Tania Groppi, Université de Sienne

Plus d'information:

www.dipec.wp.unisi.it/tunisia-decentramento-e-partecipazione

Inscription: Mme. Amel Rabhi

ar.fst@hotmail.fr



Décentralisation et participation en Tunisie

Cours de formation en télédidactique sur la nouvelle Constitution tunisienne, sur la décentralisation et sur la participation des femmes et des jeunes en Tunisie

MODULE 1 : LA NOUVELLE CONSTITUTION TUNISIENNE

L'organisation des pouvoirs (*Salsabil Klibi*)

La nouvelle Constitution tunisienne en perspective comparée (*Tania Groppi*)

Démocratie représentative, démocratie directe et participation (*Hana Ben Abda*)

Droits et libertés (*Salwa Hamrouni*)

Les femmes et les jeunes dans la constitution tunisienne (*Monia Kari*)

Participants : Le cours est gratuit et s'adresse à la société civile de Kasserine, en premier lieu aux femmes et jeunes. Ceux qui veulent participer au cours devront présenter la demande au coordinateur local avant le 15 octobre 2017, en remplissant le formulaire spécifique qui sera fourni par Mme Amel Rabhi.

Durée : Le cours de formation commencera le 4 novembre 2017. Les leçons seront enregistrées et diffusés en ligne chaque samedi à 15 heures, chez la Maison des Jeunes de Kasserine, pour 10 semaines. Chaque leçon aura une durée de 45 minutes; à la fin de chaque leçon il y aura un moment de débat, lors duquel le professeur répondra par voie télématique à toutes les questions posées par les participants du cours.

Professeurs : Les cours seront tenus par des professeurs italiens et tunisiens en langue française et en langue arabe.

Délivrance de l'attestation : Une attestation de participation sera remise aux participants qui participeront au moins au 70% des cours.

Activité de support aux participants : Les participants pourront bénéficier du support du coordinateur local pour toute exigence liée à l'organisation du cours et du coordinateur didactique qui sera à leur disposition en ligne pour toute la durée du cours.

MODULE 2 : DECENTRALISATION ET PARTICIPATION

La décentralisation en droit comparé (*Giammaria Milani*)

L'évolution constitutionnelle de la décentralisation en Tunisie (*Lotfi Tarchouna*)

La structure de la décentralisation en Tunisie (*Lotfi Tarchouna*)

La démocratie participative à niveau local (*Lotfi Tarchouna*)

Décentralisation et développement local (*Lotfi Tarchouna*)